



POLARIS
SECURE TECHNOLOGIES

AUDIT -CONSEIL –
CONFIANCE NUMÉRIQUE -
FORMATION

La cybersécurité, notre métier !

LIVRET D'ACCUEIL FORMATION

Juillet 2022



SOMMAIRE



Présentation de Polaris ST

3

Notre charte qualité

15

Situation handicap

17

Règlement intérieur

20

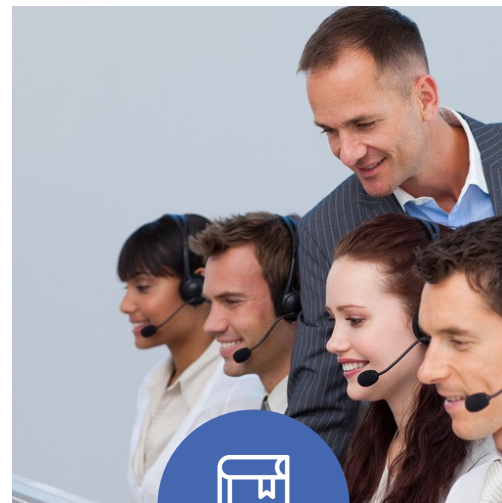
Présentation Polaris ST

NOS SERVICES

Polaris accompagne ses clients dans tous leurs projets de sécurité informatique avec une approche globale à travers ses quatre offres de services : Audit, Conseil, Confiance Numérique et Formation, dans le but de leur garantir une très bonne maîtrise de la sécurité de leurs systèmes d'information.



INVAESUTORD PRIOT CONSEIL



FORMATION



**CONFIANCE
NUMÉRIQU**

La Cybersécurité, notre métier !

NOS FORMATIONS

🛡️ Polaris Secure Technologies vous propose des formations sous trois formes :



Stages pratiques

Intensifs ou progressifs, nos stages pratiques comprennent de nombreux exercices pratiques et d'étude de cas. Ils sont conçus pour vous permettre d'acquies de nouvelles techniques et/ou méthodes pour améliorer concrètement vos performances opérationnelles au sein de votre entreprise.



Séminaires

Destinés aux dirigeants, aux DSI et aux managers, nos séminaires permettent de faire le point sur les applications, les concepts innovants ou encore les récentes avancées technologiques ou les nouvelles réglementations. Ils constituent également un moment privilégié pour confronter des expériences, partager de bonnes pratiques et mettre en évidence les écueils à éviter dans le cadre d'échanges avec des pairs et un expert, pour mener à bien vos projets.



Cours de préparation à la certification

Ils permettent de présenter les différentes normes à connaître pour être certifié. Ils comprennent une partie théorique et des cas pratiques, des retours d'expériences, des exercices de



+200

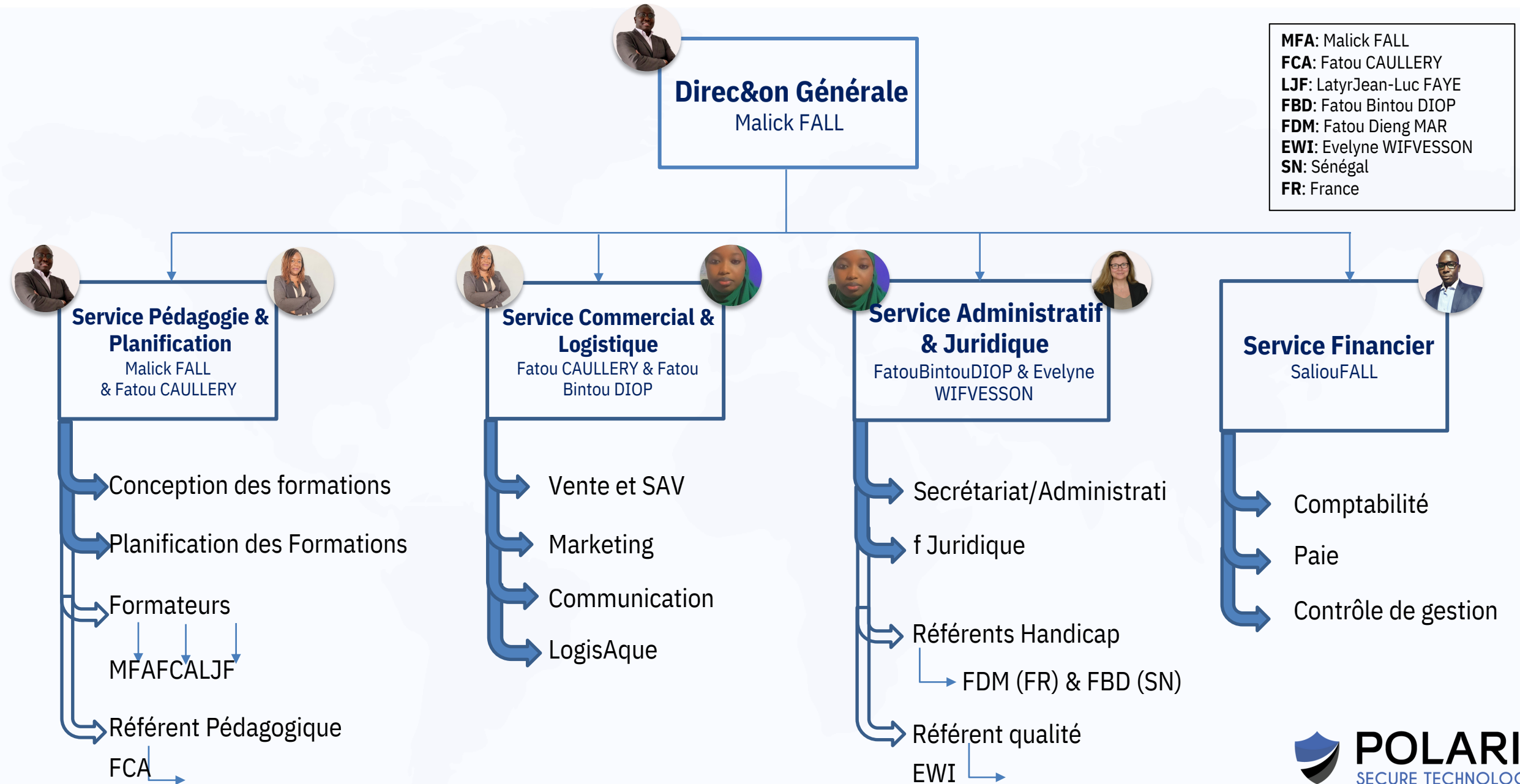
+100

94%

Personnes accompagnées
formées par an aux certification ISO

Taux de
satisfaction

INVESTOR PRO



- Garantir le niveau de compétence de nos formateurs, collaborateurs comme sous-traitants, en développant un système de qualification et d'information des formateurs sans aucune distinction de statut ;
- Assurer la formation continue de nos formateurs, les faire certifier et avec une évaluation systématique de chaque session de formation, qu'ils assurent ;
- Favoriser l'implication de chacun dans l'aventure collective, notamment en formalisant les modalités de gratification et d'évolution interne ;
- Développer notre démarche de fidélisation de la clientèle à Taux de satisfaction client minimal de 70% ;
- Mettre en place une école pour des cycles courts de formation opérationnelle aux métiers de cybersécurité (Pentests, Supervision N1/2 SOC, forensic, ...).

Nos partenaires



Double partenariat :

- Ø **Partenaire Formation** : Polaris Secure Technologies bénéficie d'une clause d'exclusivité avec LSTI, en Afrique Francophone (en dehors des organismes déjà accrédités).
- Ø **Partenaire Audit** : Polaris Secure Technologies est régulièrement mandaté par LSTI, comme auditeur ou responsable d'audit, pour auditer les clients de LSTI : Audits ISO 27001, ETSI, RGS, ...

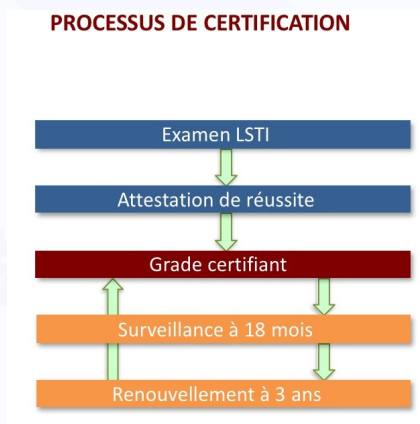
LSTI en quelques mots :

- Ø Organisme certificateur
- Ø Spécialisé en sécurité de l'information numérique
- Ø Indépendant pour garantir l'impartialité
- Ø Leader sur le marché français et reconnu
- Ø mondialement Garantie de la conformité
- Ø Membre ISO, AFNOR et ETSI
 - § Représentant de la France à l'ISO
 - § Vice-présidence du GCSSI AFNOR
 - § Membre de la CNSSI
 - § Éditeurs de normes à l'ISO SC27



Neuf certifications de personnes :

- Ø OrganismeLeadAuditor27001
- Ø Lead Implementer27001
- Ø RiskManager 27005
- Ø Lead Auditor20000
- Ø Lead Implementer20000
- Ø Lead Auditor22301
- Ø Lead Implementer22301
- Ø EBIOS RiskManager
- Ø PrivacyLead Implementer, ...

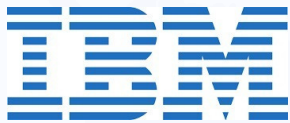


Certifications de services et produits :

- Ø SCHEMA EUROPÉEN/CABFORUM
 - §Autorités de certification électronique (règlement européen 910/2014 eIDAS-EN 319 4xx)
- Ø SCHEMA ANSSI
 - §Prestataires d'audit de sécurité des systèmes d'information
- Ø SCHEMA CLOUD CONFIDENCE
 - §Protection des données

Certifications des entreprises :

- Ø SCHEMA ISO
 - §ISO/CEI 27001 « système de management de la sécurité de l'information »
- Ø SCHEMA ANSSI
 - §RGS –télé procédures (ordonnance de décembre 2006, décret du 2 février 2010)
 - §Prestataires de Services de certification électronique
 - §Règlement européen, Décret signature,
 - §PASSI : Prestataires d'audit de la sécurité des systèmes d'information
 - §Prestataires de Cloud
 - §PRIS : Prestataire de réponse aux incidents de sécurité
 - §PDIS : Prestataires de détection des incidents de sécurité





Exemples de résultats aux examens de certification

LSTI Tableaux des résultats													CONFIDENTIEL
Type d'examen : Auditor/Lead Auditor ISO/CEI 27001:2013						Organisme de formation : Orsys							
Date : 17 novembre 2017						N° de l'examen : 749							
Candidat	Copie N°	Partie 1	Partie 2	Partie 3	Partie 4	Partie 5	Partie 6	Partie 7	Partie 8	Partie 9	Résultats		
Philippe	1	17,00	14,00	5,00	4,00	5,00	1,20	1,70	12,00	5,20	65,10		
Eric	2	18,00	20,00	5,00	5,00	5,00	0,70	2,60	14,00	5,00	75,30		
Romain	3	22,00	19,00	4,50	4,50	5,00	1,50	3,50	15,50	4,50	80,00		
Yao Tété	4	18,00	16,00	4,50	5,00	3,00	1,20	2,30	11,50	3,50	65,00		
Nicolas	5	19,00	16,00	4,50	5,00	5,00	1,70	4,00	12,50	6,30	74,00		
Marko	6	20,00	18,00	4,50	5,00	5,00	1,70	3,50	13,50	2,00	73,20		
Priscilla	7	20,00	18,00	3,50	4,50	5,00	1,70	2,20	12,00	7,00	73,90		
Florence	8	20,00	18,00	4,50	4,50	5,00	1,00	3,30	15,50	2,80	74,60		
Pierre	9	19,00	13,00	4,50	5,00	5,00	1,70	3,10	7,50	6,20	65,00		
Pierre-Yves	10	20,00	20,00	3,00	5,00	4,00	1,70	4,30	16,00	4,00	78,00		
Cyril	11	19,00	15,00	3,50	4,00	4,00	2,00	4,50	11,50	5,50	69,00		

Forma&on inter-entreprises

LSTI Tableaux des résultats													CONFIDENTIEL
Type d'examen : Auditor/Lead Auditor ISO/CEI 27001:2013						Organisme de formation : Orsys							
Date : 27 octobre 2017						N° de l'examen : 743							
Candidat	Copie N°	Partie 1	Partie 2	Partie 3	Partie 4	Partie 5	Partie 6	Partie 7	Partie 8	Partie 9	Résultats		
Laurent	1	15,00	13,00	3,00	4,20	3,00	0,50	2,70	11,50	2,50	55,40		
Jean-Michel	2	16,00	17,00	4,50	3,50	5,00	3,50	4,00	9,50	3,00	66,00		

LSTI Tableaux des résultats													CONFIDENTIEL
Type d'examen : Auditor/Lead Auditor ISO/CEI 27001:2013						Organisme de formation : Orsys							
Date : 27 février 2018						N° de l'examen : 776							
Candidat	Copie N°	Partie 1	Partie 2	Partie 3	Partie 4	Partie 5	Partie 6	Partie 7	Partie 8	Partie 9	Résultats		
Yael	1	24,00	19,00	3,50	4,50	4,00	1,10	2,60	15,00	3,10	76,80		
Walid	2	20,00	20,00	4,00	4,50	5,00	2,70	2,70	13,00	5,20	77,10		
Ayoub	3	24,00	16,00	3,50	5,00	5,00	3,70	2,80	12,50	5,20	77,70		
Romain	4	19,00	19,00	4,50	4,00	5,00	1,00	2,00	12,00	3,00	69,50		
Antoine	5	11,50	17,00	5,00	4,00	4,00	1,70	2,30	15,00	3,00	63,50		
Jean-Charles	6	20,00	14,00	4,50	4,50	4,00	2,50	1,80	13,00	6,00	70,30		
Tristan	7	21,00	19,00	4,50	4,00	5,00	2,00	4,30	11,50	3,20	74,50		
Paul	8	21,00	17,00	3,50	5,00	5,00	1,00	1,50	13,50	3,50	71,00		
Clarisse	9	21,00	19,00	4,00	5,00	5,00	2,20	3,00	12,50	4,70	76,40		
Lucie	10	18,00	14,00	4,50	5,00	4,00	2,50	1,80	15,50	1,20	66,50		

Intra-entreprise (SOPRA STERIA I2S)

LSTI Tableaux des résultats													CONFIDENTIEL
Type d'examen : Auditor/Lead Auditor ISO/CEI 27001:2013						Organisme de formation : Orsys							
Date : 02 mars 2018						N° de l'examen : 777							
Candidat	Copie N°	Partie 1	Partie 2	Partie 3	Partie 4	Partie 5	Partie 6	Partie 7	Partie 8	Partie 9	Résultats		
Sylvain	1	19,00	22,00	3,50	4,50	5,00	3,00	2,50	13,50	5,80	78,80		
Armelle	2	19,00	17,00	4,50	4,50	4,00	1,00	2,20	14,00	5,10	71,30		
Florent	3	23,00	15,00	4,50	2,50	5,00	1,00	1,30	14,50	2,70	69,50		
Yoann	4	21,00	22,00	5,00	4,50	5,00	1,00	1,30	15,50	6,60	81,90		
Jérémy	5	21,00	15,00	3,50	5,00	4,00	1,50	2,50	13,50	4,30	70,30		

LSTI Tableaux des résultats													CONFIDENTIEL
Type d'examen : Implementer/Lead Implementer ISO/CEI 27001:2013						Organisme de formation : Orsys							
Date : 23 février 2018						N° de l'examen : 775							
Candidat	Copie N°	Partie 1	Partie 2	Partie 3	Partie 4	Partie 5	Partie 6	Partie 7	Partie 8	Partie 9	Résultats		
Paul	1	34,00	4,00	4,00	4,00	5,00	9,70	2,20	7,00	3,00	72,90		
Romain	2	33,00	3,50	3,00	2,50	4,50	5,20	2,70	6,50	3,20	64,10		
Lucie	3	35,00	5,00	3,50	3,00	5,50	8,00	2,20	8,00	2,60	72,80		
Clarisse	4	30,00	4,50	3,00	1,00	8,20	8,00	2,70	5,50	2,50	65,40		
Ayoub	5	27,00	5,00	6,00	2,00	3,50	5,00	3,20	6,00	4,00	61,70		
Yael	6	34,00	5,00	4,50	2,50	4,00	6,00	2,70	6,00	3,00	67,70		
Jean-Charles	7	35,00	4,00	3,50	3,20	3,20	7,00	2,00	4,00	4,50	66,40		
Antoine	8	25,00	4,50	1,00	0,50	5,00	4,00	1,50	0,00	3,50	45,00		
Tristan	9	34,00	3,50	7,50	1,00	8,70	4,00	0,00	7,00	1,80	67,50		
Walid	10	32,00	4,00	4,50	2,50	5,00	8,00	2,70	7,00	4,00	69,70		

Intra-entreprise(SOPRA STERIA I2S)

Formation intra-entreprise (APSYS, filiale d'Airbus)

PECB

Organisme de certification qui fournit des certifications éducatives et professionnelles selon ISO/IEC 17024 pour les individus sur un large éventail de disciplines et de normes

Mission: Fournir des services d'examen et de certification complets qui inspirent confiance et profitent à la société dans son ensemble.

Vision: Devenir la référence mondiale en matière de prestation de services de certification professionnelle.

Valeurs: Intégrité, Professionnalisme, Équité

Sécurité de l'information et résilience

Accreditations and Affiliations

- PECB is an accredited Personnel Certification Body by The International Accreditation Service (IAS) under ISO/IEC 17024 –Requirements for bodies operating certification of persons.
- PECB is an associate member of The Independent Association of Accredited Registrars (IAAR).
- PECB is a Full Member of the International Personnel Certification Association (IPC).
- PECB is approved as a Licensed Partner Publisher (LPP) from the Cybersecurity Maturity Model Certification Accreditation Body (CMMC-AB) for the Cybersecurity Maturity Model Certification standard (CMMC).
- PECB is an IPC MLA Signatory Member.
- PECB is a member of Club Ebios.
- PECB is the first certification body accredited from Club Ebios.
- PECB is a listed organization on Credential Engine.
- PECB is an Authorized Distributor of the Standards Council of Canada (SCC) to market and sell ISO and IEC standards through its online store
- PECB is now a member of the CPD Certification Service and is on the process of becoming a CPD



- Ø Sécurité des informations
- Ø Continuité, résilience et récupération

🔒 GRC et confidentialité

- Ø Gouvernance, risque et conformité
- Ø Confidentialité et protection des données
- Ø Anti-corruption

🔧 Qualité et durabilité

- Ø Gestion de la qualité et des services
- Ø Durabilité

PECB

Plus de 240 cours de formation développés pour aider les individus à adopter les meilleures pratiques de l'industrie.

Nos formations :

- Ø Permettent aux individus de se tenir au courant des dernières tendances et versions mondiales des normes ISO.
- Ø Aident les individus à développer les compétences nécessaires pour réussir et assurer la confiance dans leur vie professionnelle.
- Ø Comprennent :
 - §Des études de cas avec jeux de rôle et présentations orales
 - §Des cas réels
 - §Des exemples pratiques
 - §Des questions de discussion
 - §Des quiz interactifs

🛡️ Nos examens

- Ø Administrés selon un processus rigoureux et indépendant conformément aux exigences de la norme ISO/IEC 17024.
- Ø Items élaborés par un comité d'experts.
- Ø Examens supervisés par des surveillants/surveillants indépendants.

🛡️ Processus de certification

1. Se préparer à l'examen
2. Postulez et programmez l'examen
3. Passer l'examen
4. Recevez vos résultats d'examen

PECB

Nos clients comprennent des organisations certifiées et des professionnels certifiés qui opèrent au sein de ces entités et de nombreuses autres dans le monde.



A photograph of three business professionals in an office setting. A Black man is seated on the left, looking at a laptop screen. A woman with long brown hair is seated in the middle, also looking at the screen. A white man is standing on the right, leaning over the desk and pointing at the screen. They are all dressed in business attire. The background shows a large window with a view of a city skyline.

Modifiez le style du titre

Notre charte qualité

Notre charte qualité

Garantir la confidentialité des informations



- Notre champ d'intervention recouvre des processus, des données et des informations qui peuvent être hautement sensibles pour nos clients en termes de confidentialité. Nous nous engageons à conserver les documents du Client dans des espaces de stockage protégés et à utiliser uniquement les informations strictement nécessaires à notre mission.
- À la fin de la mission, à la demande du Client, les données et documents clients seront détruits de manière sécurisée. C'est pour nous la base incontournable d'une relation de confiance avec nos clients.

Réunir la meilleure équipe



- L'une des clés majeures du succès d'un projet de conseil ou d'audit est la composition de l'équipe projet sélectionnée. Les profils proposés ont l'habitude de travailler ensemble et sont choisis pour la complémentarité de leurs compétences. Ils font de la gestion des risques projet leur quotidien. Ils sont tous expérimentés et passionnés par la Sécurité de l'Information.

Tenir parole



- La satisfaction de nos clients n'est pas seulement un indicateur de performance pour notre Tableau de Bord d'entreprise. C'est notre première source de motivation. Notre préoccupation est de livrer à temps, dans les budgets et avec votre satisfaction.

Conseiller efficacement et durablement



- Toutes nos actions et nos préconisations sont élaborées dans un souci permanent de pragmatisme et d'indépendance afin de garantir leur pleine efficacité au sein du SI et de l'organisation du Client. Elles sont également conçues pour garantir la pérennité dans le temps de leurs effets bénéfiques sur la sécurité du SI.

A photograph of three business professionals in an office setting. A Black man is seated on the left, looking at a laptop screen. A woman with long brown hair is seated in the middle, also looking at the screen. A white man is standing on the right, leaning over the desk and pointing at the screen. They are all dressed in business attire. The background shows a large window with a view of a city skyline.

Modifiez le style du titre

Politique handicap



Déficiência motrice



Déficiência Visuelle



Déficiência auditive



Déficiência mentale



Déficiência psychique



Maladies invalidantes



Troubles cognitives

- PolarisSTa à cœur de développer sa politique Handicap afin de garantir une égalité des droits et des chances pour tous par rapport à nos formations.
- Vous êtes en situation de handicap? Nous nous engageons à étudier et trouver ensemble les moyens de vous donner accès à la formation.
- Nous sommes à vos côtés pour identifier les aménagements les plus adaptés des modalités et des supports pédagogiques, techniques, organisationnelles.
- Si vous avez des besoins spécifiques liés à une situation de handicap ou des difficultés que vous souhaitez nous faire connaître, nous vous invitons à contacter notre référent handicap.
- Notre référent handicap apprendra contact avec vous pour vous orienter vers nos partenaires afin de trouver les compensations qui pourront être envisageables pour le bon déroulement de la formation.

Contact référent handicap :

Fatou Dieng MAR

Mail : f.mar@polaris-st.com

Tel : +33681703592

A photograph of three business professionals in an office setting. A Black man is seated on the left, looking at a laptop screen. A woman with long brown hair is seated in the middle, also looking at the screen. A white man is standing on the right, leaning over the desk and pointing at the screen. They are all dressed in business attire. The background shows a large window with a view of a city skyline.

Modifiez le style du titre

Règlement intérieur

Chapitre I : Dispositions générale

PARTENAIRES

Article 1: Objet du Règlement Intérieur

Le présent Règlement Intérieur est établi en application des dispositions de l'article 100 du Code du travail. Il a pour objet de déterminer les règles relatives à l'organisation des formations, à la discipline, aux prescriptions concernant la santé, l'hygiène et la sécurité.

Article 2: Champ d'application du Règlement Intérieur

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires. Chaque stagiaire est censé accepter les termes du présent contrat lorsqu'il suit une formation dispensée par Polaris ST. Toute personne en stage doit respecter le présent règlement pour toutes les questions relatives à l'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, ainsi que les règles générales et permanentes relatives à la discipline.

Article 3: Avenants au Règlement Intérieur

Le Règlement Intérieur peut être complété, suivant le contexte et les lieux, par des notes de service, décisions, et autres circulaires signées du CEO ou son représentant. Ces notes ont le même caractère obligatoire que le présent Règlement Intérieur.

Article 4: Règles générales d'hygiène et de sécurité

Article 5: Consignes d'incendie

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes d'incendie et notamment un ensemble de règles générales et particulières de sécurité en vigueur sur les lieux de stage, ainsi qu'en matière d'hygiène. Les issues de secours sont affichées dans les locaux de Polaris ST ou de tout autre endroit choisi.

Toutefois, conformément à l'article R.6352-1 du Code du Travail, par Polaris ST pour la formation, de manière à ce que la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement reconnu de tous les stagiaires.

Si l'établissement est déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce règlement. Polaris ST se charge de vérifier le dernier règlement de fonctionnement du matériel de lutte contre

l'incendie et les consignes de prévention.

Par ailleurs, les stagiaires envoyés en entreprise dans le cadre d'une formation, sont tenus de se conformer aux mesures d'hygiène et de sécurité fixées par le règlement intérieur de l'entreprise.

Article 6: Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au formateur ou au service Administratif de Polaris ST.

Conformément à l'article R6342-3 du Code du Travail, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve dans les lieux de formation ou pendant qu'ils y retournent, fait l'objet d'une déclaration par le service Administratif auprès



Article 7: Maintien en bon état du matériel

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet : l'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite.

Suivant la formation suivie, les stagiaires peuvent être tenus de consacrer le temps nécessaire à l'entretien ou au nettoyage du matériel.

Article 8: Utilisation des machines et du matériel

Les outils et les machines ne doivent être utilisés qu'en présence d'un formateur et sous surveillance.

Toute anomalie dans le fonctionnement des machines et du matériel et tout incident doivent être immédiatement signalés au formateur qui a en charge la formation suivie.

Article 9: Boisson alcoolisée

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse dans le lieu de formation ainsi que d'y introduire des

Article 11: Horaires - Absence et retards

Les horaires de stage sont fixés par la Direction de Polaris ST et portés à la connaissance des stagiaires soit par voie d'affichage, soit à l'occasion de la remise aux stagiaires du programme de stage, soit par mail. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires de stage sous peine de l'application des dispositions suivantes :

§ Encas d'absence ou de retard au stage, les stagiaires doivent avertir le formateur

ou le service Administratif de Polaris ST et s'en justifier. Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage, sauf circonstances exceptionnelles précisées par la Direction.

§ Lorsque les stagiaires sont des salariés en formation dans le cadre du plan de

formation, Polaris ST doit informer préalablement l'entreprise de ces absences.

Toute absence ou retard non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires.

§ En outre, pour les stagiaires demandeurs d'emploi rémunérés par l'État ou une région, les absences non justifiées entraîneront, en application de l'article R 6341-45 du Code du Travail, une retenue de rémunération proportionnelle à la durée des dites absences.

Par ailleurs, les stagiaires sont tenus de remplir ou signer régulièrement et au fur et à mesure du déroulement de la formation, l'attestation de présence, et en fin de stage l'évaluation de formation ainsi que l'attestation de suivi de stage.

Article 10: Interdiction de fumer

En application du décret n° 92-478 du 29 mai 1992 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de

Article 12: Accès à l'Organisme

Sauf autorisation expresse de la Direction ou du responsable de formation, les stagiaires ayant accès à l'organisme pour suivre leur stage ne peuvent :

§ Y entrer ou y demeurer à d'autres fins ;

§ Y introduire, faire introduire ou

faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme, ni de marchandises destinées à être vendues au personnel ou aux stagiaires.

Article 13: Accès au poste de distribution des boissons

Les stagiaires auront accès au moment

des poses fixées aux postes de distribution de boissons non alcoolisées, fraîches ou chaudes.

Article 14: Comportement

Les stagiaires sont invités à avoir un comportement correct à l'égard de toute

Article 15: Information et affichage

La circulation de l'information se fait par l'affichage sur les panneaux dans l'organisme, prévus à cet effet et dans les réseaux sociaux. La publicité commerciale, la propagande politique, syndicale ou religieuse sont interdites dans l'enceinte de l'organisme.

Article 16: Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou d'endommagement de biens personnels des stagiaires

L'organisme décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature, déposés par les stagiaires dans son enceinte (salle de cours, ateliers, locaux administratifs, parcs de stationnement, vestiaires ...).

Article 17: Sanction

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction. Constitue une sanction au sens de l'article R 6352-3 du Code du Travail toute mesure, autre que les observations verbales, prises par le responsable de formation à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans le stage ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit.

Selon la gravité du manquement constaté, la sanction pourra consister :

§ Soit en un avertissement ;

§ Soit en un blâme ou un rappel à l'ordre ;

§ Soit en une mesure d'exclusion définitive

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.

Le responsable de formation doit informer de la sanction prise :

§ L'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre du plan de formation en entreprise ;

§ L'employeur et l'organisme paritaire qui a pris à sa charge

les dépenses de la formation, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre d'un congé de formation ou d'un financement.

Article 18: Procédure disciplinaire

Les dispositions qui suivent constituent la reprise des articles R 6352-4 à R 6352-8 du Code du Travail.

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Lorsque le responsable de formation envisage de prendre une sanction qui a une incidence, immédiate ou non, sur la présence d'un stagiaire dans une formation, il est procédé ainsi qu'il suit :

§ Le responsable de formation convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation.

§ Celle-ci précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et est adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé contre décharge.

§ Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation.

§ La convocation mentionnée à l'alinéa précédent fait état de cette faculté. Le responsable de formation indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.

§ Il est saisi par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant après l'entretien susvisé et formule un avis sur la mesure d'exclusion envisagée.

§ Le stagiaire est avisé de cette saisine. Il est entendu qu'il a le droit de demander à la commission de discipline. Il

peut, dans ce cas, être assisté par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme. La commission de discipline transmet son avis au CEO de l'organisme dans le délai d'un jour franc après sa réunion.

§ La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien ou, le cas

échéant, après la transmission de l'avis de la commission de discipline. Elle fait l'objet d'une décision écrite et motivée, notifiée au stagiaire sous la forme d'une lettre qui lui est remise contre décharge ou d'une lettre recommandée. Lorsque l'agissement a donné lieu à une sanction immédiate (exclusion, mise à pied), aucune sanction définitive, relative à cet agissement ne peut être prise sans que le

Article 19: Dispositions finales

Le présent Règlement Intérieur abroge et remplace tous usages précédents en matière de formation et ne peut être opposé à toute nouvelle réglementation visant à



Contact en France :

37 rue d'Alsace 69800, St-Priest

Contact au Sénégal :

Hann Mariste 1 villa D99, Dakar



+221 77 778 10 10



+221 33 867 25 30



+33 478 74 50 90



contact@polaris-st.com



www.polaris-st.com